

Tel. +49(0)911 - 642960

Page: 1/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

· Code du produit: 10580, 10581, 10583, 10587, 10588, 10589, 10590, 10591, 11581

· UFI: GQU1-90KU-400W-C22G

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la

<u>préparation</u> Couche époxy

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH

Lechstraße 28

Lechstraße 28 Fax. +49(0)911 - 644456 D 90451 Nürnberg e-mail info@akemi.de

Service chargé des

renseignements: Laboratoire

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik

GmbH

Tel. +49(0)911-64296-59 Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7:30 à 16:30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25

MARSEILLE: 04 91 75 25 2 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48 STRASBOURG: 03 88 37 3

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger

(!)



GHS07 GHS09

· Mention d'avertissement

Attention

· Composants dangereux

<u>déterminants pour l'étiquetage:</u> 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

(suite page 2)



Page: 2/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A			
		(suite de la page 1)	
· Mentions de danger	H315 Provoque u	ne irritation cutanée.	
	H319 Provoque u	ne sévère irritation des yeux.	
		quer une allergie cutanée.	
	H411 Toxique po long terme.	ur les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à	
· Conseils de prudence	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.	
	P102	Tenir hors de portée des enfants.	
	P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.	
	P261	Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.	
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.	
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.	
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.	
	P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.	
	P305+P351+P33	BEN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec	
		précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.	
	P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.	
	P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.	
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.	
· 2.3 Autres dangers · Résultats des évaluations PBT et	vPvB	-	

 $\begin{array}{ccc} \cdot & \underline{\mathsf{PBT:}} & & \mathsf{Non applicable.} \\ \cdot & \underline{\mathsf{vPvB:}} & & \mathsf{Non applicable.} \end{array}$

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 1675-54-3 EINECS: 216-823-5 Numéro index: 603-073-00-2 Reg.nr.: 01-2119456619-26-xxxx	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 EUH205 Limites de concentration spécifiques: Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 %	12,5-25%
CAS: 9003-36-5 NLP: 500-006-8 Reg.nr.: 01-2119454392-40	bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	<10%
CAS: 68609-97-2 EINECS: 271-846-8 Numéro index: 603-103-00-4 Reg.nr.: 01-2119485289-22-xxxx	oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	1-5%
· Indications complémentaires:	Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.	(suite page 3)

FR



Page: 3/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

Position et transport en position latérale stable.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de

sécurité

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien · Après contact avec les yeux:

les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

· 4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Dyspnée

Toux

Manifestations allergiques Risque d'incidents respiratoires.

· Risques · 4.3 Indication des éventuels

soins médicaux immédiats et

traitements particuliers

nécessaires En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers

résultant de la substance ou du

mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres

substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:

Chlorure d'hydrogène (HCI)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

· Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les

canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence Veiller à une aération suffisante.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/

poussière/aérosol.

· 6.2 Précautions pour la

protection de l'environnement Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

(suite page 4)



Page: 4/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 3)

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités

compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les

nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr,

neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des

explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

· Indications concernant le stockage

commun:

Ne pas conserver avec les agents de réduction.

Ne pas stocker avec les aliments.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré. Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· Classe de stockage:

7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste

de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

			' '
	· DNEL		
1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		y)phényl]propane	
	Oral	DNEL (Kurzzeit-akut)	0,5 mg/kg bw/day (BEV)
		DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,5 mg/kg bw/day (BEV)
	Dermique	DNEL (Kurzzeit-akut)	8,33 mg/kg bw/day (ARB)

(suite page 5)



Page : 5/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

		(suite de la pa
		3,571 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederhol	lt) 0,75 mg/kg bw/day (ARB)
	, ,	0,0893 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	12,25 mg/m³ Air (ARB)
	DNEL (Langzeit-wiederholt	• • •
	, 0	0,87 mg/m³ Air (BEV)
9003-36-5	bisphenol F-(epichlorhydr	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Oral		t) [6,25 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Kurzzeit-akut)	0,0083 mg/kg bw/day (ARB)
·	` '	lt) 104,15 mg/kg bw/day (ARB)
	, 3	62,5 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt	
	, 0	8,7 mg/m³ Air (BEV)
68609-97-2	2 oxyde de glycidyle et d'a	, ,
Oral	DNEL (Kurzzeit-akut)	1.219 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt	t) 0,5 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Kurzzeit-akut)	17 mg/kg bw/day (ARB)
•	,	10 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederhol	
	, 3	0,5 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	9,8-29 mg/m³ Air (ARB)
	(2,9-7,6 mg/m³ Air (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt	· · ·
	, 3	0,87 mg/m³ Air (BEV)
PNEC		, , ,
	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropo	oxy)phényllpropane
	ssrig) 10 mg/l (KA)	
(0,0006 mg/l (MW)	
	0,006 mg/l (SW)	
	0,018 mg/l (WAS)	
PNEC (fest	• , ,	ngew (BO)
0 (.00	0,034 mg/kg Trocken	
	0,341 mg/kg Trocken	
9003-36-5	bisphenol F-(epichlorhydr	
	ssrig) 10 mg/l (KA)	
o (a.	0,0003 mg/l (MW)	
	0,003 mg/l (SW)	
	0,0254 mg/l (WAS)	
PNEC (fest	<u> </u>	ngew (BO)
1 1120 (103	0,0294 mg/kg Trocke	
	0,294 mg/kg Trocken	- , ,
68609-97-3	2 oxyde de glycidyle et d'a	- , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	ssrig) 10 mg/l (KA)	incylo on O12-O14
	20119/1 (10 ⁻¹)	
(0,00072 mg/l (MW)	

FR



Page: 6/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 5)

0,072 mg/l (WAS)

PNEC (fest) 30,72 mg/kg Trockengew (MWS) 307,16 mg/kg Trockengew (SWS)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection

et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du

produit.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour

animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Filtre provisoire: Filtre A/P2

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de

l'air ambiant.

· Protection des mains: Une protection prév

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la

peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la

peau.

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (http://www.stoko.com)

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant

de la peau après manipulation: SOLOPOL (http://www.stoko.com)

Kresto Classic (http://debstoko.com)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau

après travail:

STOKO VITAN (http://www.stoko.com)

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).



(suite page 7)



Page: 7/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 6)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à

la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du

taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants Butylcaoutchouc

Caoutchouc chloroprène Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau

des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6, 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de

protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants

sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art_No. 730, 731, 732, 733)

Dermatril (Art No. 740, 741, 742)

Caoutchouc chloroprène

Camapren (KCL, Art No. 720, 722, 726)

· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme

protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

Caoutchouc chloroprène

Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir

Gants en tissu épais

· Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Couleur: Divers, selon l'encrage · Odeur: Caractéristique · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition >200 °C · Point d'éclair >100 °C · Température d'inflammation: >250 °C

(suite page 8)



Page: 8/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 7)

> 200 °C · Température de décomposition:

Non déterminé.

non applicable

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé. Dynamique à 20 °C: 100.000 mPas

· Solubilité

· l'eau:

· Pression de vapeur à 20 °C:

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:

Pas ou peu miscible

2 hPa

1,87 g/cm³

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Pâteuse

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Teneur en solvants:

· Teneur en substances solides: 62,2 %

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles

néant

· Gaz inflammables

néant

· Aérosols

néant

· Gaz comburants

néant

· Gaz sous pression

néant

· Liquides inflammables

néant

· Matières solides inflammables

néant

· Substances et mélanges autoréactifs

néant

· Liquides pyrophoriques

néant

· Matières solides pyrophoriques

néant

(suite page 9)



Page: 9/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 8)

· Matières et mélanges auto-échauffants

néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau

néant

· Liquides comburants

néant

· Matières solides comburantes

néant

· Peroxydes organiques

néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant

Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique · Décomposition thermique/

conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux

types de matières organiques comme les alcools et les amines.

Réactions aux acides puissants.

Polymérisation par dégagement de chaleur.

· 10.4 Conditions à éviter · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles. Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition

dangereux: Gaz/vapeurs irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Oral LD50 15.000 mg/kg (rat)

(suite page 10)



Page: 10/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 9)

Dermique	LD50	23.000 mg/kg (rabbit)	ነ	
			┨	
9003-36-5	9003-36-5 bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)	1	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rabbit)		
		>2.000 mg/kg (rat)		
68609-97-2	68609-97-2 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)	1	
Dermique	LD50	>4.500 mg/kg (rabbit)		
		>2.000 mg/kg (rat)		
Inhalatoire	LC50	>0,15 mg/l (rat)		

Corrosion cutanée/irritation

cutanée Provoque une irritation cutanée. · Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

· Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

· Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas · Cancérogénicité

remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains

organes cibles (STOT) - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· <u>Toxicité aquatique:</u>			
1675-54-3	1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		
IC50	>100 mg/l (BES)		
EC10/16h	100 mg/l (pseudomonas putida)		
EC50/48h	1,8 mg/l (daphnia magna)		
NOEC/21d	0,3 mg/l (daphnia magna)		
EC50/72h	11 mg/l (selenastrum capricornutum)		
LC50/96h	2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)		
9003-36-5 bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin			
IC50	>100 mg/l (BES)		
	(suite page 11)		



Page: 11/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 10)

	>100 mg/l (bacteria)
	2,55 mg/l (daphnia magna) (OECD 202: Part I)
NOEC	0,3 mg/kg (daphnia magna) (OECD 211)
EC50/72h	1,8 mg/l (green alge) (OECD 201)
	4.0 ".40.1

1,8 mg/l (Selenastrum capricornutum)

LC50/96h 0,55 mg/l (piscis) (OECD 203) 2,54 mg/l (Leuciscus idus)

0,55 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

68609-97-2 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

EC50	>100 mg/l (BES)
	1 mg/l (green alge)
	1 mg/l (piscis)
IC50	>100 mg/l (BES) 1 mg/l (green alge) 1 mg/l (piscis) 1 mg/l (green alge)

>100 mg/l (bacteria) (OECD 209)

1 mg/l (piscis) 1 mg/l (green alge) 1 mg/l (piscis)

IC50/72h 843,75 mg/l (green alge) (OECD 201)

EC50/48h 1-10 mg/l (daphnia magna)

EL50/48h 7,2 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)

LC 0 >0,15 mg/l (rat)

LL50/96h >100 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
LC50/96h 5.000 mg/l (piscis) (OECD 203)
1.800 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de

LC50

bioaccumulation
 12.4 Mobilité dans le sol
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 · PBT: Non applicable.
 · vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le

<u>système endocrinien</u> Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices

endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Remarque: Toxique chez les poissons.

· Autres indications écologiques:

· <u>Indications générales:</u> Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer

dans les égouts.

(suite page 12)



Page: 12/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 26.07.2022 Date d'impression: 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 11)

	(cane as a page 11)		
	· Catalogue européen des déchets		
	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT		
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)		
20 01 27*	peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses		

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

· Produit de nettoyage recommandé: Alcool

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport	
· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, IMDG, IATA	UN3082
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane, bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin)
· <u>IMDG</u>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (bis[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane, bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin), MARINE POLLUTANT
· <u>IATA</u>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (bis[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane, bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· <u>ADR</u>	



· Classe 9 (M6) Matières et objets dangereux divers. · Étiquette

IMDG, IATA



· Class 9 Matières et objets dangereux divers. · Label

14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA Ш

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre) · Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre) · Marquage spécial (IATA): Signe conventionnel (poisson et arbre)

(suite page 13)



Page: 13/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 12)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

<u>l'utilisateur</u> Attention: Matières et objets dangereux divers.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):
· No EMS:

90
F-A.S-F

· Stowage Category

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 5L

· Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· Catégorie de transport 3

· Code de restriction en tunnels (-)

·IMDG

· Limited quantities (LQ) 5L

Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

• "Règlement type" de l'ONU: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2-BIS-[P-(2,3-ÉPOXYPROPOXY)PHÉNYL]PROPANE, BISPHENOL F-

(EPICHLORHYDRIN); EPOXY RESIN), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique

· Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences

relatives au seuil bas

200 t

Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences

ANNEXE XVII

500 t

relatives au seuil haut

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

Conditions de limitation: 3

 Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 14)



Page: 14/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 13)

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de

travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui

allaitent

· <u>Classe de pollution des eaux</u>: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

0,0 q/l

Aucun des composants n'est compris.

· VOC EU

15.2 Évaluation de la sécurité

chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction

allergique.

· Service établissant la fiche

technique: Laboratoire Contact: Elke Hake

Fon ++49 (0)911 64296-59 @mail E.Hake@akemi.de

· Date de la version précédente:

· Numéro de la version précédente:

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de

fer

26.10.2021

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

(suite page 15)



Page: 15/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 26.07.2022

Nom du produit: Akepox 4050 Anti-Slip Mix Composant A

(suite de la page 14)

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique -

Catégorie 2

FR.